

---

---

## Procès-verbal de la séance du Bureau du 19 mai 2014

---

---

### SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 5)
<i>Intervention</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 5)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 5)
<i>Appel nominal</i>	(p. 5)
<i>Adoption</i> des procès-verbaux des Bureaux des 3 février et 24 février 2014	(p. 5)
<b>N°B-2014-0001</b> <i>Bron - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 8, rue des Fleurs et appartenant aux consorts Lamade -</i>	(p. 5)
<b>N°B-2014-0002</b> <i>Bron - Acquisition des lots n°702 et 802 dépendants d'un immeuble de la copropriété Le Terraillon située 36, rue Marcel Bramet, bâtiment C, et appartenant à M. et Mme Mahah Karim -</i>	(p. 5)
<b>N°B-2014-0003</b> <i>Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n°52 et 236 de la copropriété Le Terraillon, situés au 9, rue Guynemer et appartenant à M. et Mme Adem et Sükriye Ozturk -</i>	(p. 5)
<b>N°B-2014-0004</b> <i>Bron - Acquisition à titre gratuit d'une parcelle de terrain située 222, avenue Franklin Roosevelt et appartenant à M. et Mme Durieux -</i>	(p. 5)
<b>N°B-2014-0005</b> <i>Bron - Acquisition d'un garage constituant le lot n°75 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terraillon situé rue Guynemer, bâtiment F, et appartenant aux consorts Roques -</i>	(p. 5)
<b>N°B-2014-0006</b> <i>Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n°43 et 227 de la copropriété Le Terraillon, situés au 9, rue Guynemer et appartenant à M. et Mme Chedly et Jamila Rebai -</i>	(p. 5)
<b>N°B-2014-0007</b> <i>Bron - Acquisition des lots n°735 et 835 dépendants d'un immeuble de la copropriété Le Terraillon situé 28, rue Hélène Boucher, bâtiment C, et appartenant à M. Abassi -</i>	(p. 5)
<b>N°B-2014-0008</b> <i>Bron - Acquisition d'un terrain situé 2, rue Armanet et appartenant à madame Gisèle Choffee née Ambrigot -</i>	(p. 6)
<b>N°B-2014-0009</b> <i>Bron - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 30, rue des Fleurs et appartenant à M. Gilbert Palabaud -</i>	(p. 6)
<b>N°B-2014-0010</b> <i>Bron - Acquisition d'un appartement, d'une cave et d'un emplacement de parking formant respectivement les lots n°1242, 1152 et 1432 de la copropriété Le Terraillon, situés au 7, rue Jules Védrines et appartenant à M. et Mme Jean et Renée Chabert - Abrogation de la décision n°B-2013-4566 du Bureau du 9 octobre 2013 -</i>	(p. 6)
<b>N°B-2014-0011</b> <i>Corbas - Acquisition d'un terrain situé route de Marennes et appartenant aux consorts Martin - Devillard -</i>	(p. 6)
<b>N°B-2014-0012</b> <i>Corbas - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 34, chemin des Terreaux et appartenant à la Commune -</i>	(p. 6)

<b>N°B-2014-0013</b>	<i>Ecully - Acquisition de la totalité des lots de l'immeuble en copropriété situé 8, impasse route de Paris et appartenant respectivement à Mme Elisabeth Mesnier, aux époux Adolphe Azoulay et à Mme Alice Benguigui -</i>	(p. 6)
<b>N°B-2014-0014</b>	<i>Ecully - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain dépendant d'une propriété située 112, chemin de la Sauvegarde et appartenant aux époux Aziz -</i>	(p. 6)
<b>N°B-2014-0015</b>	<i>Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 1A, chemin de Beauregard et appartenant à Mme Mélanie Battista -</i>	(p. 6)
<b>N°B-2014-0016</b>	<i>Feyzin - Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle de terrain nu située 8, chemin de Beauregard et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône -</i>	(p. 6)
<b>N°B-2014-0017</b>	<i>Francheville - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain dépendant d'une propriété située chemin des Hermières et appartenant à la Commune de Tassin la Demi Lune -</i>	(p. 6)
<b>N°B-2014-0018</b>	<i>Givors - Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle de terrain nu située rue Jacques Prévert et appartenant à la Commune -</i>	(p. 6)
<b>N°B-2014-0019</b>	<i>Irigny - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 6-8, Côte des Vaches et appartenant à la SCCV Acte 1 ou toute autre société qui lui sera substituée -</i>	(p. 6)
<b>N°B-2014-0020</b>	<i>Irigny - Acquisition d'un terrain nu constitué de 2 parcelles situées à l'angle du chemin des Flaches et du 9000, chemin du Pavillon et appartenant aux conjoints Coiron -</i>	(p. 6)
<b>N°B-2014-0021</b>	<i>Lyon 2° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence 2° phase - Acquisition d'un local commercial situé au 80, quai Perrache et appartenant aux conjoints Eynaud -</i>	(p. 6)
<b>N°B-2014-0022</b>	<i>Lyon 2° - ZAC Lyon Confluence phase 1 - Acquisition à titre gratuit de terrains nus aménagés représentant les abords de la place nautique, situés rue Paul Montrochet, allée Ambroise Croizat et quai François-Barthélemy Arlès-Dufour et appartenant à la société publique locale (SPL) Lyon Confluence - Décision modificative à la décision n°B-2014-4898 du Bureau du 3 février 2014 portant sur le coût des aménagements -</i>	(p. 6)
<b>N°B-2014-0023</b>	<i>Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé 113, rue Joseph Desbois et appartenant aux associés du lotissement Le Domaine des Bois -</i>	(p. 6)
<b>N°B-2014-0024</b>	<i>Mions - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain situées rue Joliot Curie et appartenant à l'association Foyer Notre-Dame des Sans-Abri -</i>	(p. 6)
<b>N°B-2014-0025</b>	<i>Mions - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles terrain situées rue Eugène Potier et appartenant à Mme Saunier Claudia née Clavel -</i>	(p. 6)
<b>N°B-2014-0026</b>	<i>Saint Genis Laval - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 17, chemin de Moly et appartenant aux époux Lacerre -</i>	(p. 6)
<b>N°B-2014-0027</b>	<i>Saint Genis Laval - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 23, chemin de Moly et appartenant à mademoiselle Laura Testoni -</i>	(p. 6)
<b>N°B-2014-0028</b>	<i>Saint Genis Laval - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 38, chemin de Moly et appartenant à madame Marie-Jeanne Réa -</i>	(p. 6)
<b>N°B-2014-0029</b>	<i>Saint Genis Laval - Acquisition de 2 parcelles de terrain nu situées 64, chemin de Moly et appartenant à l'indivision Germain -</i>	(p. 6)
<b>N°B-2014-0030</b>	<i>Saint Priest - Acquisition d'une parcelle de terrain située 3, route de Toussieu et appartenant aux conjoints Guinet -</i>	(p. 7)
<b>N°B-2014-0031</b>	<i>Solaize - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 118, chemin de Beauregard et appartenant aux époux Ribeiro -</i>	(p. 7)
<b>N°B-2014-0032</b>	<i>Solaize - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 65, chemin de Beauregard et appartenant aux époux Chapuis -</i>	(p. 7)
<b>N°B-2014-0033</b>	<i>Tassin la Demi Lune - Institution d'une servitude de passage pour désenclaver une propriété appartenant à la SARL CRM située 11, chemin Finat Duclos -</i>	(p. 7)
<b>N°B-2014-0034</b>	<i>Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située avenue Salvador Allende et appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) -</i>	(p. 7)
<b>N°B-2014-0035</b>	<i>Vénissieux - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 54, rue Gambetta et appartenant à l'association Adélaïde Perrin -</i>	(p. 7)
<b>N°B-2014-0036</b>	<i>Bron - Cession à M. et Mme Adem et Sükriye Ozturk d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n°1099 et 1093 de la copropriété Caravelle, situés au 356, route de Genas, bâtiment E -</i>	(p. 7)

<b>N°B-2014-0037</b>	<i>Bron - Cession, à M. et Mme Chedly et Jamila Rebai, d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n°1249 et 1159 de la copropriété Le Terraillon, situés au 5, rue Jules Védrines -</i>	(p. 7)
<b>N°B-2014-0038</b>	<i>Lyon 1er - Revente à la Société d'aménagement et de construction de la Ville de Lyon (SACVL) d'un lot de copropriété situé 55, montée de la Grande Côte -</i>	(p. 7)
<b>N°B-2014-0039</b>	<i>Lyon 3° - Revente à la société Alliade habitat de l'immeuble situé 24, rue Paul Bert -</i>	(p. 7)
<b>N°B-2014-0040</b>	<i>Lyon 3° - Revente à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône, d'un bâtiment situé 12, rue Roposte -</i>	(p. 7)
<b>N°B-2014-0041</b>	<i>Lyon 9° - Cession, à la SAS Cityzen, d'un tènement immobilier situé 10-12, rue Berjon à Lyon 9° cadastré BH 7 et BH 39 - Approbation de l'avenant autorisant la SAS Cityzen à commencer des travaux -</i>	(p. 7)
<b>N°B-2014-0042</b>	<i>Lyon 9° - Revente à la société Cité Nouvelle de l'immeuble situé 38, rue de la Claire -</i>	(p. 7)
<b>N°B-2014-0043</b>	<i>Mions - Cession, à titre gratuit, à la Commune d'un terrain situé allée du Collège -</i>	(p. 7)
<b>N°B-2014-0044</b>	<i>Lyon 2° - Givors - Vénissieux - Saint Priest - Vil leurbanne - Francheville - Saint Genis Laval - Lyon 3° - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir et de permis de construire -</i>	(p. 9)
<b>N°B-2014-0045</b>	<i>Lyon 3° - Autorisation donnée à la société SIC Habitat Rhône-Alpes de déposer une demande de permis de démolir et une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé 12 impasse Victor Hugo et cadastré CZ 64 et CZ 118 -</i>	(p. 9)
<b>N°B-2014-0046</b>	<i>La Tour de Salvagny - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation d'eaux usées dans une parcelle située lieu-dit Sisoux et appartenant aux conjoints Tisseur - Approbation d'une convention -</i>	(p. 7)
<b>N°B-2014-0047</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 9)
<b>N°B-2014-0048</b>	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée auprès de la Caisse fédérale du Crédit mutuel -</i>	(p. 9)
<b>N°B-2014-0049</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SAEM SEMCODA auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 9)
<b>N°B-2014-0050</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SAEM ADOMA auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 9)
<b>N°B-2014-0051</b>	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 9)
<b>N°B-2014-0052</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA Régionale d'HLM de Lyon auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 10)
<b>N°B-2014-0053</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM SCIC habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 10)
<b>N°B-2014-0054</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SACP Poste habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 10)
<b>N°B-2014-0055</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 10)
<b>N°B-2014-0056</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Société française d'habitations économiques (SFHE) auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 10)
<b>N°B-2014-0057</b>	<i>Reprise, traitement et/ou valorisation du bois en provenance des déchèteries de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer un marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
<b>N°B-2014-0058</b>	<i>Nettoyement renforcé des espaces publics sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer un marché passé par appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
<b>N°B-2014-0059</b>	<i>Rénovation des installations de chauffage et de climatisation de l'atelier ULV1 avenue Paul Krüger - Lot n°1 : rénovation chauffage et climatisation atelier ULV1 - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 9)
<b>N°B-2014-0060</b>	<i>Saint Genis Laval - Travaux de restructuration de la station relais d'eau potable de Darcieux - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché n° 2013-21 -</i>	(p. 11)

<b>N°B-2014-0061</b>	<i>Saint Genis Laval - Réalisation d'un mur végétalisé et travaux de sécurisation des abords de la station d'eau potable de Darcieux - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché n°2013-520 -</i>	(p. 11)
<b>N°B-2014-0062</b>	<i>Lyon 5°- Mise à disposition, par bail emphytéotique, à Cité Nouvelle, d'un immeuble situé 83-84, quai Pierre Scize - Abrogation de la décision n°B-2012-3047 du Bureau du 5 mars 2012 -</i>	(p. 7)
<b>N°B-2014-0063</b>	<i>Villeurbanne - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat, de l'immeuble situé 53, rue Gabriel Péri -</i>	(p. 7)
<b>N°B-2014-0064</b>	<i>Charly - Indemnisation de M. Henri Bernelin suite à la cessation d'exploitation agricole d'une parcelle située route de Buye - Approbation d'une convention -</i>	(p. 7)
<b>N°B-2014-0065</b>	<i>Irigny - Vernaison - Indemnisation de M. Gérard Lhopital suite à la cessation d'exploitation agricole de 3 parcelles situées chemin des Flaches - Approbation d'une convention -</i>	(p. 7)
<b>N°B-2014-0066</b>	<i>Vernaison - Indemnisation de M. Elie Garnier suite à la cessation d'exploitation agricole d'une parcelle située chemin des Flaches - Approbation d'une convention -</i>	(p. 7)
<b>N°B-2014-0067</b>	<i>Vernaison - Irigny - Indemnisation de M. Yves Fouilloux suite à la cessation d'exploitation agricole de 2 parcelles situées chemin des Flaches - Approbation d'une convention -</i>	(p. 7)
<b>N°B-2014-0068</b>	<i>Vernaison - Indemnisation du groupe agricole d'exploitation en commun (GAEC) de Beauversant représenté par ses co-gérants messieurs Louis et Etienne Fillot suite à la cessation d'exploitation agricole d'une parcelle située chemin des Flaches - Approbation d'une convention -</i>	(p. 7)
<b>N°B-2014-0069</b>	<i>Lyon 1er - Cession des volumes 2 et 3 d'un immeuble de 3 niveaux et de la parcelle cadastrée AP 266, le tout situé 12 bis, rue Burdeau, à la société Esmod Immo Lyon - Autorisation de signer l'avenant au compromis du 14 mai 2012 -</i>	(p. 8)

---

---

---

## Présidence de monsieur Gérard Collomb

### Président

Le lundi 19 mai 2014 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le 12 mai 2014 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

**M. LE PRESIDENT** : Nous allons entrer, pour cette première réunion de Bureau, dans une période qui va être extrêmement importante pour l'avenir de notre agglomération, avec la mise en place au 1er janvier 2015 de la Métropole, mais aussi, vous le savez les uns et les autres, relativement compliquée sur le plan financier.

Je crois que beaucoup d'entre vous sont maires, ils regardent un peu le budget de l'année prochaine et ils s'aperçoivent que c'est compliqué. Cela le sera aussi pour le Grand Lyon. Cela impliquera que nous soyons capables d'assumer, à la fois, la baisse des dotations de l'État, le Service public industriel et commercial (SPIC), bref, que nous sachions conduire notre Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI), et ensuite la Métropole dans une période relativement complexe sur le plan financier, ce qui veut dire évidemment d'être capable de faire un certain nombre de choix.

Voilà, je dis simplement ceci en préambule. On aura l'occasion d'en reparler, c'est juste pour "camper le décor" parce que je sais que, pour les nouveaux venus, ils regardent leurs délégations. Pleins d'enthousiasme, ils se disent : "Ah, tout ce que je vais pouvoir faire dans ma délégation !" Mais, bien évidemment, ce qu'ils vont pouvoir faire dans la délégation est un petit peu contingenté par les finances dont nous disposerons.

Bien, nous rentrons dans le vif du sujet. Mes chers collègues, je vous rappelle que par délibération n° 2014-0003 du 23 avril 2014, le Conseil de communauté a arrêté la composition du Bureau comprenant :

- le Président du Conseil, Président du Bureau,
- les 25 Vice-Présidents du Conseil,
- les 6 Conseillers délégués.

Les Conseillers communautaires appelés à présider les commissions thématiques créées par le Conseil en application de l'article L 2121-22 du code général des collectivités territoriales seront invités aux séances du Bureau avec voix consultative dès que ces commissions seront installées.

En conséquence, je déclare le Bureau complet et installé dans ses fonctions.

En particulier, je vous rappelle que ce dernier a notamment vocation à exercer les attributions qui lui ont été déléguées par le Conseil par délibération n° 2014-0006 du 23 avril 2014 en prenant des décisions ayant la même valeur juridique que les délibérations du Conseil. Ces décisions ne font pas l'objet, au préalable, d'un passage pour avis en commission.

---

### Désignation d'un secrétaire de séance

**M. LE PRESIDENT** : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Murielle Laurent pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Laurent vous avez la parole.

*(Madame Murielle Laurent est désignée et procède à l'appel nominal).*

**Présents** : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, M. Crimier, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rivalta, Desbos.

**Absents excusés** : M. Rousseau (pouvoir à Mme Cardona).

**Absents non excusés** : MM. Barral, Vesco.

*(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte)*

---

## Adoption des procès-verbaux

### des Bureaux des 3 et 24 février 2014

**M. LE PRESIDENT** : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance des procès-verbaux des Bureaux des 3 et 24 février 2014. Même si ces procès-verbaux sont relatifs au mandat précédent, je vous les sou mets pour la bonne forme. Si personne n'a d'observation à présenter, je les mets aux voix.

*(Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité).*

**N° B-2014-0001** - Bron - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 8, rue des Fleurs et appartenant aux conjoints Lamade - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0002** - Bron - Acquisition des lots n° 702 et 802 dépendants d'un immeuble de la copropriété Le Terraillon située 36, rue Marcel Bramet, bâtiment C, et appartenant à M. et Mme Mahah Karim - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0003** - Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 52 et 236 de la copropriété Le Terraillon, situés au 9, rue Guynemer et appartenant à M. et Mme Adem et Sükriye Ozturk - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0004** - Bron - Acquisition à titre gratuit d'une parcelle de terrain située 222, avenue Franklin Roosevelt et appartenant à M. et Mme Durieux - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0005** - Bron - Acquisition d'un garage constituant le lot n° 75 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terraillon situé rue Guynemer, bâtiment F, et appartenant aux conjoints Roques - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0006** - Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 43 et 227 de la copropriété Le Terraillon, situés au 9, rue Guynemer et appartenant à M. et Mme Chedly et Jamila Rebai - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0007** - Bron - Acquisition des lots n° 735 et 835 dépendants d'un immeuble de la copropriété Le Terrailon situé 28, rue Hélène Boucher, bâtiment C, et appartenant à M. Abassi - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0008** - Bron - Acquisition d'un terrain situé 2, rue Armanet et appartenant à madame Gisèle Choffee née Ambrigot - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0009** - Bron - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 30, rue des Fleurs et appartenant à M. Gilbert Palabaud - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0010** - Bron - Acquisition d'un appartement, d'une cave et d'un emplacement de parking formant respectivement les lots n° 1242, 1152 et 1432 de la copropriété Le Terrailon, situés au 7, rue Jules Védrines et appartenant à M. et Mme Jean et Renée Chabert - Abrogation de la décision n° B-2013-4566 du Bureau du 9 octobre 2013 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0011** - Corbas - Acquisition d'un terrain situé route de Marennes et appartenant aux conjoints Martin - Devillard - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0012** - Corbas - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 34, chemin des Terreaux et appartenant à la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0013** - Ecully - Acquisition de la totalité des lots de l'immeuble en copropriété situé 8, impasse route de Paris et appartenant respectivement à Mme Elisabeth Mesnier, aux époux Adolphe Azoulay et à Mme Alice Benguigui - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0014** - Ecully - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain dépendant d'une propriété située 112, chemin de la Sauvegarde et appartenant aux époux Aziz - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0015** - Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 1A, chemin de Beauregard et appartenant à Mme Mélanie Battista - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0016** - Feyzin - Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle de terrain nu située 8, chemin de Beauregard et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0017** - Francheville - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain dépendant d'une propriété située chemin des Hermines et appartenant à la Commune de Tassin la Demi Lune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0018** - Givors - Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle de terrain nu située rue Jacques Prévert et appartenant à la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0019** - Irigny - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 6-8, Côte des Vaches et appartenant à la SCCV Acte 1 ou toute autre société qui lui sera substituée - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0020** - Irigny - Acquisition d'un terrain nu constitué de 2 parcelles situées à l'angle du chemin des Flaches et du 9000, chemin du Pavillon et appartenant aux conjoints Coiron - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0021** - Lyon 2° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence 2° phase - Acquisition d'un local commercial situé au 80, quai Perrache et appartenant aux conjoints Eynaud - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0022** - Lyon 2° - ZAC Lyon Confluence phase 1 - Acquisition à titre gratuit de terrains nus aménagés représentant les abords de la place nautique, situés rue Paul Montrochet, allée Ambroise Croizat et quai François-Barthélemy Arlès-Dufour et appartenant à la société publique locale (SPL) Lyon Confluence - Décision modificative à la décision n° B-2014-4898 du Bureau du 3 février 2014 portant sur le coût des aménagements - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0023** - Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé 113, rue Joseph Desbois et appartenant aux associés du lotissement Le Domaine des Bois - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0024** - Mions - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain situées rue Joliot Curie et appartenant à l'association Foyer Notre-Dame des Sans-Abri - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0025** - Mions - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles terrain situées rue Eugène Potier et appartenant à Mme Saunier Claudia née Clavel - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0026** - Saint Genis Laval - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 17, chemin de Moly et appartenant aux époux Lacerre - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0027** - Saint Genis Laval - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 23, chemin de Moly et appartenant à mademoiselle Laura Testoni - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0028** - Saint Genis Laval - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 38, chemin de Moly et appartenant à madame Marie-Jeanne Réa - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0029** - Saint Genis Laval - Acquisition de 2 parcelles de terrain nu situées 64, chemin de Moly et appartenant à

l'indivision Germain - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0030** - Saint Priest - Acquisition d'une parcelle de terrain située 3, route de Toussieu et appartenant aux conjoints Guinet - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0031** - Solaize - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 118, chemin de Beauregard et appartenant aux époux Ribeiro - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0032** - Solaize - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 65, chemin de Beauregard et appartenant aux époux Chapuis - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0033** - Tassin la Demi Lune - Institution d'une servitude de passage pour désenclaver une propriété appartenant à la SARL CRM située 11, chemin Finat Duclos - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0034** - Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située avenue Salvador Allende et appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0035** - Vénissieux - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 54, rue Gambetta et appartenant à l'association Adélaïde Perrin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0036** - Bron - Cession à M. et Mme Adem et Sükriye Ozturk d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 1099 et 1093 de la copropriété Caravelle, situés au 356, route de Genas, bâtiment E - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0037** - Bron - Cession, à M. et Mme Chedly et Jamila Rebai, d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 1249 et 1159 de la copropriété Le Terrailon, situés au 5, rue Jules Védrines - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0038** - Lyon 1er - Revente à la Société d'aménagement et de construction de la Ville de Lyon (SACVL) d'un lot de copropriété situé 55, montée de la Grande Côte - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0039** - Lyon 3° - Revente à la société Alliade habitat de l'immeuble situé 24, rue Paul Bert - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0040** - Lyon 3° - Revente à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône, d'un bâtiment situé 12, rue

Roposte - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0041** - Lyon 9° - Cession, à la SAS Cityzen, d'un tènement immobilier situé 10-12, rue Berjon à Lyon 9° cadastré BH 7 et BH 39 - Approbation de l'avenant autorisant la SAS Cityzen à commencer des travaux - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0042** - Lyon 9° - Revente à la société Cité Nouvelle de l'immeuble situé 38, rue de la Claire - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0043** - Mions - Cession, à titre gratuit, à la Commune d'un terrain situé allée du Collège - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0046** - La Tour de Salvagny - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation d'eaux usées dans une parcelle située lieu-dit Sisoux et appartenant aux conjoints Tisseur - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0062** - Lyon 5° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à Cité Nouvelle, d'un immeuble situé 83-84, quai Pierre Scize - Abrogation de la décision n° B-2012-3047 du Bureau du 5 mars 2012 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0063** - Villeurbanne - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat, de l'immeuble situé 53, rue Gabriel Péri - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0064** - Charly - Indemnisation de M. Henri Bernelin suite à la cessation d'exploitation agricole d'une parcelle située route de Buye - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0065** - Irigny - Vernaison - Indemnisation de M. Gérard Lhopital suite à la cessation d'exploitation agricole de 3 parcelles situées chemin des Flaches - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0066** - Vernaison - Indemnisation de M. Elie Garnier suite à la cessation d'exploitation agricole d'une parcelle située chemin des Flaches - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0067** - Vernaison - Irigny - Indemnisation de M. Yves Fouilloux suite à la cessation d'exploitation agricole de 2 parcelles situées chemin des Flaches - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0068** - Vernaison - Indemnisation du groupe agricole d'exploitation en commun (GAEC) de Beauversant représenté par ses co-gérants messieurs Louis et Etienne Fillot suite à la cessation d'exploitation agricole d'une parcelle située chemin

des Flaches - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0069** - Lyon 1er - Cession des volumes 2 et 3 d'un immeuble de 3 niveaux et de la parcelle cadastrée AP266, le tout situé 12 bis, rue Burdeau, à la société Esmo Immo Lyon - Autorisation de signer l'avenant au compromis du 14 mai 2012 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte les dossiers n° B-2014-0001 à B-2014-0043, B-2014-0046 et B-2014-0062 à B-2014-0069. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur** : Monsieur le Président, chers collègues, j'ai la lourde tâche de succéder à Guy Barral et je connais votre intérêt et votre enthousiasme à la lecture de l'ensemble de ces dossiers qui relèvent de la Direction du foncier et de l'immobilier (DFI) mais qui sont néanmoins un préalable à la mise en place de la politique du Grand Lyon.

Voilà, il s'agit, monsieur le Président, de vous autoriser à signer un certain nombre d'acquisitions, de cessions et de dossiers divers relevant toujours de la DFI.

En ce qui concerne les acquisitions, les dossiers B-2014-0009, B-2014-0019, B-2014-0024, B-2014-0014, B-2014-0035, B-2014-0025, B-2014-0004, B-2014-0034, B-2014-0023, B-2014-0032, B-2014-0031, B-2014-0017, B-2014-0001, B-2014-0012 et B-2014-0015 sont relatifs à des acquisitions pour des opérations de voirie pour une surface de 3 000 mètres carrés sur les Communes d'Irigny, Meyzieu, Solaize, Bron, Corbas, Ecully, Feyzin, Francheville, Tassin la Demi Lune et Vénissieux. (Acquisitions à titre gratuit)

Les dossiers n° B-2014-0011, B-2014-0028, B-2014-0026, B-2014-0027, B-2014-0008, B-2014-0068, B-2014-0016, B-2014-0018, B-2014-0020, B-2014-0030, B-2014-0066, B-2014-0067, B-2014-0065 et B-2014-0064 sont des projets d'opérations de proximité, toujours pour de la voirie, pour des acquisitions d'environ 5 000 mètres carrés qui concernent les Communes de Bron, Charly, Corbas, Feyzin, Givors, Irigny, Saint Genis Laval, Saint Priest et Vernaison. (Montant des acquisitions : 66 876,81 €)

Le dossier n° B-2014-0013 concerne la Commune d'Ecully pour un emplacement de voie nouvelle. C'est l'acquisition d'un lot de copropriété représentant un immeuble pour un montant de 1 007 300 €.

Les dossiers n° B-2014-0002, B-2014-0005, B-2014-0007, B-2014-0003 et B-2014-0006 concernent la Commune de Bron. Il s'agit de l'aménagement, dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain (ORU) du Terrailon ; il s'agit de l'acquisition de 4 logements, 4 caves et 1 garage pour un montant de 394 150 €.

Le dossier n° B-2014-0021 concerne Lyon 2°, ZAC Lyon Confluence (phase 2), pour la cession d'un local commercial. (Montant de l'acquisition : 400 000 €)

Le dossier n° B-2014-0022 à Lyon 2° concerne toujours la ZAC de Lyon Confluence (phase 1). Il concerne une décision modificative du coût de l'aménagement réalisé dans la ZAC pour un montant de 4 328 047,44 € TTC mais qui est acquise au prix de 0 euro.

Ensuite sur les cessions, le dossier n° B-2014-0043 concerne la Commune de Mions. C'est une emprise de l'allée du Collège pour un terrain de 1 887 mètres carrés, d'une valeur estimée à 1 887 €. Cette cession est effectuée à titre gratuit.

Le dossier n° B-2014-0069 à Lyon 1er concerne l'implantation d'une école de mode qui accueillera 300 élèves pour la société Esmo Immo Lyon. Il s'agit d'un immeuble au 12, bis, rue Burdeau. Le montant de la cession est de 1 130 000 €. C'est un avenant à la précédente vente.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je rappelle qu'il s'agit d'un dossier qui a bien fait parler. C'est le dossier Esmo Immo qui va donc permettre à cette école de venir s'installer sur les pentes de la Croix-Rousse. Elle arrive avec 300 à 400 élèves, ce qui va permettre de redynamiser les pentes.

**M. le Vice-Président CRIMIER** : Le dossier n° B-2014-0042 à Lyon 9° concerne une cession pour la société Cité Nouvelle, pour la réalisation de 8 logements en prêt locatif à usage social (PLUS) et 4 logements en prêt locatif aidé d'intégration (PLAI). Il s'agit d'un bâtiment de 2 niveaux pour un montant de 1 250 000 €.

Le dossier n° B-2014-0038 à Lyon 1er concerne une revente à la Société d'aménagement et de construction de la Ville de Lyon (SACVL) pour la réalisation d'un logement en PLAI. Il s'agit d'un appartement d'un montant total de 106 000 €.

Le dossier n° B-2014-0040 à Lyon 3° concerne la revente à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône pour une opération mixte locatif, accession privée et reconstitution d'une partie sociale existante. C'est un immeuble de 2 niveaux qui est cédé pour un montant total de 337 250 €.

Le dossier n° B-2014-0039 à Lyon 3° pour Alliade habitat concerne la réalisation de 11 logements en PLUS et 4 logements en PLAI, avec la cession d'un immeuble pour un montant total de 1 400 000 €.

Les dossiers n° B-2014-0037 et B-2014-0036 à Bron, concernent l'ORU du Terrailon, pour des cessions de logements et de caves pour monsieur et madame Chedli et monsieur et madame Ozturk pour, respectivement, 88 000 € et 70 000 €.

Le total des acquisitions, je le dis, parce que cette fois, c'est intéressant. Elles s'élèvent à 1 868 000 €. Le total des cessions à 4 381 250 €.

Les dossiers qualifiés de divers : le dossier n° B-2014-0010 situé à Bron concerne l'ORU du Terrailon. Il s'agit d'une abrogation de la décision n° B-2013-4566 du Bureau du 9 octobre 2013 dont les conditions de vente n'ont pas été respectées pour la vente du logement.

Le dossier n° B-2014-0062 à Lyon 9° concerne la société Cité Nouvelle pour la réalisation de logements sociaux. Il fait l'objet d'un bail emphytéotique. C'est une décision modificative pour le droit d'entrée qui s'élève à 40 % du coût de la cession, soit 907 240 €.

Ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur les pupitres :

Au sein de l'ordre du jour et dans l'objet du projet de décision, il convient de lire :



- **"Lyon 5°** - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à Cité Nouvelle, d'un immeuble situé 83-84, quai Pierre Scize - Abrogation de la décision n° B-2012-3047 du Bureau du 5 mars 2012",

au lieu de :

- **"Lyon 9°** - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à Cité Nouvelle, d'un immeuble situé 83-84, quai Pierre Scize - Abrogation de la décision n° B-2012-3047 du Bureau du 5 mars 2012".

Le dossier n° B-2014-0063 à Villeurbanne, concerne une mise à disposition à l'OPH Est Métropole habitat, pour la réalisation de 8 logements PLUS, 3 logements PLAI, avec un droit d'entrée de bail emphytéotique de 900 040 €.

Le dossier n° B-2014-0033 à Tassin la Demi Lune concerne l'institution d'une servitude de passage pour le désenclavement d'une propriété appartenant à la SARL CRM.

Le dossier n° B-2014-0046 à la Tour de Salvagny concerne l'institution d'une servitude de passage pour une canalisation d'eaux usées. Cette servitude est réalisée à titre gratuit.

Le dossier n° B-2014-0041 à Lyon 9° concerne une cession à la SAS Cityzen pour les travaux d'extension du parc d'activités Greenpolis sur des terrains qui appartenaient au Grand Lyon. Il s'agit de l'autorisation de commencer les travaux avant la signature de l'acte de vente.

Le dossier n° B-2014-0045 à Lyon 3° concerne la société SIC Habitat Rhône-Alpes pour la réalisation un programme de logements sur un terrain du Grand Lyon. Il s'agit d'autoriser un dépôt de permis de démolir et de construire.

Le total des baux s'élève à 1 807 280 €.

Voilà monsieur le Président pour cette synthèse que j'espère assez rapide.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien, donc comme habituellement, l'ensemble de celles et ceux qui sont concernés par des dossiers sont réputés s'abstenir sur ces dossiers. Donc, il y en a déjà une série sur les dossiers qui ont été rapportés par monsieur le Vice-Président Crimier. On l'indiquera au procès-verbal de cette réunion.

Voilà, pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Brumm, Claisse, Collomb et Le Faou n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2014-0022, Mme Cardona et MM. Da Passano et Le Faou n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2014-0034 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

**N° B-2014-0044** - Lyon 2° - Givors - Vénissieux - Saint Priest - Villeurbanne - Francheville - Saint Genis Laval - Lyon 3° - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir et de permis de construire - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2014-0045** - Lyon 3° - Autorisation donnée à la société SIC Habitat Rhône-Alpes de déposer une demande de permis de démolir et une demande de permis de construire portant sur le bien

communautaire situé 12, impasse Victor Hugo et cadastré CZ 64 et CZ 118 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2014-0059** - Rénovation des installations de chauffage et de climatisation de l'atelier ULV1 avenue Paul Krüger - Lot n° 1 : rénovation chauffage et climatisation atelier ULV1 - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Laurent rapporte les dossiers n° B-2014-0044, B-2014-0045 et B-2014-0059. Madame Laurent, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente LAURENT, rapporteur** : Monsieur le Président, mes chers collègues, je vais vous donner lecture du dossier n° B-2014-0044 qui autorise monsieur le Président, à déposer les demandes de permis de démolir pour des bâtiments situés à Lyon 2°, Givors, Vénissieux, Saint Priest, Villeurbanne, Francheville, Saint Genis Laval et Lyon 3°, ainsi qu'un permis de construire pour un site situé à Lyon 3°.

Le dossier n° B-2014-0045 concerne l'autorisation à donner à la société SIC Habitat Rhône-Alpes ou toute personne ou société se substituant pour déposer une demande de permis de construire et une demande de permis de démolir portant sur le tènement communautaire situé 12, impasse Victor Hugo dans le 3° arrondissement de Lyon.

Enfin, le dossier n° B-2014-0059, dans le cadre de la rénovation des installations de chauffage et de climatisation de l'atelier ULV1 avenue Paul Krüger, concerne la signature d'un marché de travaux. Voilà, monsieur le Président, mes chers collègues.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien, pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Kimelfeld et Mme Cardona n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2014-0045 (article L 2 131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente LAURENT.

**N° B-2014-0047** - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2014-0048** - Garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée auprès de la Caisse fédérale du Crédit mutuel - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2014-0049** - Garanties d'emprunts accordées à la SAEM SEMCODA auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2014-0050** - Garanties d'emprunts accordées à la SAEM ADOMA auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2014-0051** - Garantie d'emprunt accordée à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2014-0052** - Garanties d'emprunts accordées à la SA Régionale d'HLM de Lyon auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2014-0053** - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM SCIC habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2014-0054** - Garanties d'emprunts accordées à la SACP Poste habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2014-0055** - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2014-0056** - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Société française d'habitations économiques (SFHE) auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Claisse rapporte les dossiers n° B-2014-0047 à B-2014-0056. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur** : Oui, 10 dossiers, monsieur le Président, qui concernent tous des garanties d'emprunts accordées à des organismes de logement social pour des opérations de construction-acquisition et amélioration de l'habitat. L'ensemble de ces dossiers représente 41 demandes de garanties d'emprunts pour un montant total de plus de 18 M€, pratiquement 19 M€ concernant 393 logements. Puisqu'on va retrouver ce type de décision pratiquement à chaque Bureau, je précise qu'en règle générale, la Communauté urbaine accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour les offices HLM communautaires et à hauteur de 85 % pour les organismes non communautaires, les 15 % restants garantis l'étant par la commune d'implantation de l'opération. C'est le cas pour 9 sur les 10 décisions que nous examinons aujourd'hui.

Alors, je les prends les uns à la suite des autres : les 2 premiers dossiers concernent les garanties accordées à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée, le premier pour la construction de 40 logements à Oullins et l'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 15 logements à Saint Didier au Mont d'Or pour un montant total garanti de 4 422 939 €, le second pour l'acquisition en VEFA de 5 logements toujours à Saint Didier au Mont d'Or pour un total de 577 780 €.

Le dossier n° B-2014-0049, pour des garanties d'emprunts accordées à la SEMCODA pour l'acquisition-amélioration de 7 logements à Oullins et l'acquisition d'un logement à Saint Priest pour un montant total garanti de 472 880 €.

Le dossier n° B-2014-0050 concerne la société anonyme d'économie mixte (SAEM) ADOMA pour la construction de 180 logements en PLAI, 17, rue des Etats-Unis à Saint Priest, pour un montant total garanti de 2 600 685 €.

Le dossier n° B-2014-0051 concerne la SCA Foncière d'habitat et humanisme pour l'acquisition-amélioration d'un logement 8, rue des Acqueducs à Saint Foy lès Lyon et puisqu'il s'agit d'un logement PLAI en diffus, la Communauté urbaine accorde une garantie à hauteur de 100 % pour un montant de 30 000 €.

Le dossier n° B-2014-0052 concerne des garanties accordées à la SA Régionale d'HLM de Lyon pour l'acquisition en VEFA de 40 logements à Sathonay Camp et de 22 logements à Vénissieux. Le montant garanti est de 5 404 776 €.

Le dossier n° B-2014-0053 concerne des garanties accordées à la SA d'HLM société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Habitat Rhône-Alpes pour l'acquisition de 17 logements à Décines Charpieu, 4 logements à Francheville et 12 logements à Craponne pour un montant total de 2 231 198 €.

Le dossier n° B-2014-0054 concerne l'acquisition en VEFA de 14 logements à Lyon 4° par la société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM poste habitat Rhône-Alpes pour un montant garanti de 1 395 930 €.

Le dossier n° B-2014-0055 concerne l'acquisition par la SA HLM Alliade habitat pour la réhabilitation de 19 logements boulevard Joliot Curie à Vénissieux, pour un montant total garanti de 454 943 €.

Enfin, le dossier n° B-2014-0056 porte sur les garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Société française d'habitations économiques (SFHE) pour l'acquisition-amélioration de 16 logements PLS situés rue Sébastien Gryphe à Lyon 7°. Le montant total garanti est de 1 224 602 €.

Voilà, j'en ai terminé et je vous remercie.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien monsieur Claisse. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, Mme Cardona n'ayant pas pris part aux débats ni aux votes des dossiers n° B-2014-0047, B-2014-0048 et B-2014-0053, M. Kimelfeld n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2014-0053 et M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2014-0055 (article L 2 131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE.

**N° B-2014-0057** - Reprise, traitement et/ou valorisation du bois en provenance des déchèteries de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer un marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

**N° B-2014-0058** - Nettoyement renforcé des espaces publics sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer un marché passé par appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Philip rapporte les dossiers n° B-2014-0057 et B-2014-0058. Monsieur Philip, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président PHILIP, rapporteur** : Monsieur le Président, bonjour à tous, ces 2 dossiers concernent la direction de la propreté. Le dossier n° B-2014-0057 concerne l'autorisation de signer un marché par le Président pour reprendre le bois collecté dans les déchèteries communautaires pour le trier, le traiter, le valoriser. Sa nouvelle attributaire est le groupement d'entreprises SERDEX/SITALYON à la place de la société VEOLIA.

Le deuxième dossier n° B-2014-0058 concerne la prestation de nettoyage renforcé sur l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine, avec l'attribution d'un marché à l'entreprise SRP POLYSERVICES.

**M. LE PRESIDENT** : Merci beaucoup, pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PHILIP.

---

**N° B-2014-0060** - Saint Genis Laval - Travaux de restructuration de la station relais d'eau potable de Darcieux - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché n° 2013-21 - Direction de l'eau -

**N° B-2014-0061** - Saint Genis Laval - Réalisation d'un mur végétalisé et travaux de sécurisation des abords de la station d'eau potable de Darcieux - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché n° 2013-520 - Direction de l'eau -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° B-2014-0060 et B-2014-0061. Monsieur Colin, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président COLIN, rapporteur** : Monsieur le Président, chers collègues, le dossier n° B-2014-0060 sur la Commune de Saint Genis Laval concerne un avenant sur la restructuration de la station de relais des eaux potables de Darcieux. C'est l'entreprise SPIE BATIGNOLLES-PETAVIT/INEO/CARRIONS TP qui a été retenue pour un montant de 862 897 € HT. Ils ont commencé le 27 janvier 2013. Il y a un afflux d'eau important dû aux intempéries et donc associé à un sol extrêmement drainant. La maîtrise d'œuvre a proposé un avenant de 67 187 € HT, ce qui monte le marché à 930 084 € HT.

Le dossier n° B-2014-0061, toujours la Commune de Saint Genis Laval, concerne la réalisation d'un mur végétalisé et des travaux de sécurisation des abords de la station d'eau potable. Ce marché a été notifié le 1er octobre 2013 à l'entreprise CANEVAFLOR/BEYLAT TP pour un montant de 262 065 € HT. Donc, il y a un problème avec le réseau collecteur de descente d'eaux pluviales de la toiture. Ce réseau ne figurait sur aucun plan disponible. Ainsi, cela engendre un avenant de 19 420 € qui porte le marché à 281 485 € HT.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien, pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

**M. LE PRESIDENT** : Mes chers collègues, nous en avons terminé pour cette séance. C'était un Bureau de transition.

*(La séance est levée à 11 heures).*

---

---